CHEMINS DE FER

Heures d'arrivée et de départ.

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

DEPART
Ozone Spécial.
Folsom, Mandeville et points
ist.....7:20 a m
St. Tammany Spécial.
Covington, Mandeville et points
ist.....4:30 p m
Excursion des dimanches et mercredis
Covington, Mandeville et points
ist.....7:20 a m

ARRIVEE
Ozone Spécial.
Folsom, Mandeville, et Points
ist.....7:10 p m
St. Tammany Spécial.
Covington, Mandeville et points
ist.....8:25 a m
Excursion des dimanches et mercredis
Covington, Mandeville et points
ist.....7:10 p m

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE
Mail tous les jours.... 7:15 a m
Express tous les jours.....6:00 p m
Limited tous les jours.....8:15 p m
N. Y. fast mail tous les jours 11:15 a m
Mob. and coast tous les jours.....
Coast train, tous les jours, excepté dimanche. ..... 8:50 a m
Dimanche excursion..... 9:45 p m

DEPART
Fast mail tous les jours..... 8:15 p m
Express tous les jours..... 7:00 a m
Limited tous les jours. .... 9:25 a m
N. Y. fast mail tous les jours....
Mob. and coast tous les jours 7:20 p m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche..... 4:05 p m
Dimanche excursion ..... 7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVEE
[illegible] 3:45 a m
[illegible] Express Special.. 8:10 p m
[illegible] 4:40 p m
[illegible] St. Louis and 8:30 p m
Excursion du dimanche
[illegible] 7:05 p m

DEPART
[illegible] 5:30 a m
[illegible] Express Special. 9:10 a m
[illegible] points East Louisiane.. 4:30 p m
[illegible] limited..... 7:30 p m
Excursion du dimanche.
[illegible] 10..... 7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL

ARRIVES.
No. Chicago limited..... 8:15 p m
[illegible] 45 local mail..... 6:47 p m
[illegible] Cincinnati and Louisville 8:15 p m
No 1 fast mail..... 10:35 a m
St Louis and Chicago.. 10:35 a m
No 31 McComb Accd ..... 9:30 am

DEPART.
No 4 Chicago limited..... 9:15 p m
No 24 local mail..... 6:30 a m
No 2 Cincinnati & Louisville 9:15 a m
No 2 fast mail..... 7:10 p m
St Louis and Chicago.. 7:10 p m
No 32 McComb Accd ..... 3:30 p m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY

ARRIVE.
Memphis Express .....8:15 a.m.
[illegible] express.... 5:50 p
Woodville, Bayou Sara Acc 9:10 a.m.

DEPART
Memphis Express .....3:15 p.m.
[illegible] express.... 7:00 a
Woodville, Bayou Sara Acc 4:00 p.m.

TEXAS AND PACIFIC

ARRIVEE
[illegible] Worth and Hot Springs 7:30 a m
[illegible] .....12:05 p m
[illegible] express..... 7:45 p m

DEPART
[illegible] express..... 8:30 a m
[illegible] ..... 3:15 p m
[illegible] Worth and Hot Springs
[illegible] express..... 6:20 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY

ARRIVER
[illegible] .....11:10 a m
[illegible] Houston..... 5:10 p m
[illegible] Coast Express..... 8:35 a m
[illegible] Express..... 6:45 p m

DEPART.
[illegible] ..... 3:00 p m
[illegible] and Houston..... 6:40 a m
[illegible] Coast Express. ..... 9:00 p m
[illegible] Express..... 11:55 a m

NEW ORLEANS, FORT MCPHERSON AND GRANDISLE R. R.

ARRIVER
Dimanche seulement.
[illegible] ..... 7:45 p
[illegible] excepté dimanche et samedi
[illegible] ..... 9:55 a m
Samedi et dimanche seulement
[illegible] ..... 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche
[illegible] ..... 6:40 p m

DEPART:
Dimanche seulement.
[illegible] ..... 8:00 a
Tous les jours excepté dimanche et samedi
[illegible] ..... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement
[illegible] ..... 5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.
[illegible] ..... 8:00 a m
[illegible] Shell Beach..... 10.02 a
[illegible] Shell Beach ..... 7:00 p m

DEPART
Tous les jours excepté dimanche
Point Boulair et Shell Beach.. 4:10 p
Dimanche seulement.
[illegible] Beach..... 5:30 a m
[illegible] Beach..... 8:00 a m
Point Boulair ..... 5:30 p
Shell Beach ..... 7:30 p m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY

ARRIVER
Tous les jours excepté dimanche
De Boulair et Shell Beach.... 9:10 a m
Dimanche seulement.
De Boulair..... 7:00 a m

Succession de Michael Strassel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 80-102—Division C — Attendu que Michael Strassel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michael Strassel, son oncle, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pourquoi ce ne serait pas fait tel que le demande pétitionnaire. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
Aug.—14 19 21

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE DANS LE TROISIEME DISTRICT

Sur l'AVENUE ST CLAUDE autrefois BONS ENFANTS, entre les rues KENTUCKY, autrefois rue ALEXANDER, et la rue JAMAICA, autrefois rue JOSEPHINE ou MATHILDA.

Succession de Mme J. M. Lacarsagne.

No 79 639—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR —Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 12 septembre 1906, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union en vertu de et conformément à un ordre l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, signé le 2 août 1906, agissant pour l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé la propriété bien désirable à savoir— Un certain lot de terre, ensemble avec toute les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville désigné par le lot No 1, sur un croquis d'arpentage de George de Armas, voyer et ingénieur civil, daté le 26 juillet 1906, dans l'îlet borné par l'Avenue St Claude, autrefois Bons-Enfants, rue Marais autrefois Moralès, rue Jamaica, autrefois Josephine ou Mathilda, et la rue Kentucky, autrefois rue Alexander, et mesurant d'après ledit croquis 29 pieds, 9 pouces et 9 lignes de face à l'Avenue St Claude autrefois rue des Bons-Enfants sur une profondeur de 117 pieds, 3 pouces et 1 ligne sur la ligne du côté du lot No 2, et 117 pieds 3 pouces sur l'autre ligne de côté vers la rue Kentucky, autrefois rue Alexander.

Les améliorations comprenant un joli cottage, ayant 3 chambres, cuisine, hangar, citerne, etc.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an, représenté par des billets à recevoir de l'acquéreur garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur ladite propriété, et portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, outre les autres clauses usuelles et contumières de sécurité. Les taxes pour 1906 devant être payées par l'acquéreur, et déposer avec l'encanteur 20 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente comme argent de bonne foi. L'acte de vente devant être passé par devant J. Henry Porcelle, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur. 12 août—12 19 26—sept 2 9 12

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ouvrages assortis sur la médecine,

Chaise de chirurgie, lot d'instruments de chirurgie, bibliothèque et livres assortis, lot de livres divers, cheval et buggy, meubles de maison, etc.

Succession du Dr Morgan M. Lowe et Mme Thérèse Mooney, sa femme.
No 79,800—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Div. E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—MERCREDI, le 5 septembre 1906, à 11 heures a. m., sur les lieux No 621 avenue Opelousas il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement ainsi rendu en Cour ouverte le 15 août 1906, et signé en Cour ouverte le 21 août 1906 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans lit-après et la propriété mobilière ci-dessus décrite.
Conditions—Comptant.
Nos. Hennigan, avocat.
24 août—24—sept 2 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Fred Muller et Charles Muller
vs
The Moller Commission Co., Ltd.

Un lot d'épiceries, cheval, wagon, harnais, coffre-fort, outils, comptes courants, etc.

No 79,893—Cour Civile de District, Div C.

PAR STROUDBACK & STERN Léonard L. Stern, Encanteur—MARDI, le 4 septembre 1906 à 11 heures a. m., sur les lieux No 532 rue Tchoupitoulas il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Cour signé le 23 juillet 1906, par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C la propriété mobilière ci-dessus décrite Conditions Comptant sans limite.
Carl C. Friedrichs avocat.
24 août—24—sept 2 4

Jas. A. Brennan.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE POSITIVE.

Fâtisse en briques à trois étages, No 528 RUE ROYALE.

Entre St Louis et Toulouse, contigu à l'Hôtel St Louis, près de la nouvelle Maison de Cour.

Dans une localité où les valeurs augmentent journellement.

Bâtisse convenable pour bureaux, maison de logement et emplacement d'affaires et le rez-de-chaussée convenable pour n'importe quel genre d'affaires.

Résidence ou Emplacement d'Affaires.

Avec 6 chambres, cottage simple dans le fond du lot à l'encoignure de l'avenue Cleveland et de la rue Roman, seulement à un ilet de la rue du Canal et à quelques minutes de marche du centre des affaires

Pas de limite; pas de réserve

Succession de Mme Mary McGord, épouse de William Johnson.
No 77,096, Division C.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 4 septembre 1906, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN Encanteur bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté et signé le 1er août 1906, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Cleveland, autrefois Gasquet, les rues Palmyre Priem et Roman, mesurant vingt sept (27) pieds de face à l'avenue Cleveland sur une profondeur et façade de cent neuf (109) pieds dix (10) pouces trois (3) lignes sur la rue Roman et entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant le cottage simple 209-211-213 rue Roman.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, Chartres St Louis et Toulouse, mesurant vingt (20) pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de cent vingt (120) pieds.

Les améliorations comprenant la bâtisse simple en briques à trois étages connue comme le No 528 rue Royale.

Conditions—Comptant l'acquéreur payant les taxes de 1906. Un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Harry E. Loomis, Jr.
2 août—2 5 12 19 26—sept 2 4

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT — Division B—No 79 676—John B. Manning vs ses créanciers—Ordre—Considérant la pétition précédente et les tableaux des actifs et passifs dûment vérifiés et enregistrés.

Il est ordonné qu'après duepublications, avis et citations aux créanciers comme il est requis par la loi, une réunion des créanciers du dit John B. Manning soit convoquée et tenue d'après la loi pardevant Charles F. Hotchkiss, notaire en son étude dans la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane commençant mercredi le 29me jour d'août 1906, à 10 heures a. m. pour voter sur l'opportunité ou refusant l'application du dit John B. Manning pour un répit de six, douze et dix huit mois de la date de ladite réunion.

Il est en outre ordonné que Frank W. Hart avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents en cette affaire, et que dans l'intervalle toutes poursuites contre la personne et la propriété dudit John B. Manning soient suspendues, le tout d'après la loi.

Nouvelle-Orléans 23 juillet 1906 A. D.
JOHN ST PAUL
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C
Agissant pour l'Hon. Fred D. King Juge de la Division B maintenant absent en congé.
Pour copie conforme
M. DEMIK Deputé Greffier
[illegible] Nat. avocate

VENTES A L'ENCAN.

Hufft Brothers.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage simple 5922 rue Chesnut
Cottage double, 720-722 Avenue Peters.
Cottage double, 5408-5410 rue Magasin.

Certificat No 63.—5 actions du Stock du Prytania Market Co., Ltd.

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 225-229 rue Baronne, Le MERCREDI, 12 septembre 1906, à midi.

Succession de Mme Emma Assenheimer, veuve de Nicholas Smith.
No 79,902—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR HUFFT BROTHERS— Louis Hufft, Encanteur—Bureau 840 rue Gravier—MERCREDI le 12 septembre 1906, à midi à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225-229 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre lésu, daté et signé le 6 août 1906, par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges ci-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant dans le sixième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Eleonore et Camp, et la ligne Bloomingdale, lequel lot est désigné comme numéro quatorze sur un devis attaché à un acte passé pardevant J. R. Legier, notaire, le 17 décembre 1895 et lequel lot, d'après le dit devis, mesurant vingt cinq pieds, neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Chest et sur une profondeur de cent cinquante pieds sur la ligne du lot numéro treize et trente sept pieds, neuf pouces et trois lignes de largeur dans le fond, acquise par ladite défunte de Julius Manger, par acte pardevant J. R. Legier notaire, daté le 29 avril 1896, le titre est enregistré dans le Bureau des transferts, livre 101, folio 424.

Deuxièmement — Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans le sixième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Peters, les rues Laurel, Constance et Octavie, désigné sur un devis fait par John F. Braun, une copie certifiée duquel est annexé à un acte passé pardevant John Bendernagle, ancien notaire le 18 juin 1850, par le numéro douze et mesurant trente pieds de face à l'avenue Peters sur cent trente pieds de profondeur entre lignes parallèles, lequel lot, ainsi qu'il est plus amplement décrit dans le dit acte, a été enregistré dans le Bureau des transferts, livre 161 folio 465.

Troisièmement—Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant dans le sixième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Octavie, Constance et l'avenue Peters, laquelle portion de terre est désignée par la lettre C sur un devis fait par Hunter Stewart, ingénieur civil, annexé à un acte pardevant Theodore G. Spitzfaden, notaire, le 17 décembre 1903, mesurant trente cinq pieds quatre lignes de face à la rue Magnolia trente quatre pieds dix pouces et une ligne de largeur dans le fond par une profondeur sur la ligne du côté du lot Peters de cent vingt neuf pieds et six lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté de plus près de la rue Octavie, de cent vingt-huit pieds cinq pouces et cinq lignes, acquise par ladite défunte de Robert M. Walmsley et autres par acte passé pardevant Theodore G. Spitzfaden notaire le 17 décembre 1903 et lesdites propriétés dans le Bureau des transfers, livre 196 folio 86.

Quatrièmement—Certificat No 63 pour cinq actions du stock de la Prytania Market Co Limited.

Termes et conditions Comptant, l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1906 et de déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication et actes de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Charles G. Reuss tech notaire pourvu que l'acquéreur devra avoir l'option s'il le déclare au moment de l'adjudication de payer 1/3 ou plus comptant la balance du prix s'il y en a en deux parcelles égales, représentées par billets de recevoir faits par l'acquéreur à son propre ordre et parfait endossés, payables en un et deux ans respectivement, de la date de l'adjudication et portant intérêt payable annuellement au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement. L'acquéreur pour se libérer de payer cinq pour cent pour frais d'avocats en sus de prices sur lesdits billets ou de n'importe quelle partie de ceux-ci et de tenir la propriété assujettie et de transférer la police d'assurance au porteur des dits billets ou bil et jusqu'à paiement ci-dessus de cela. L'acte de vente devant contenir le pact de non aliénando et toutes les causes usuelles de sécurité et le paiement desdits billets et intérêt ainsi que les frais des avocats, le montant de la prime de l'assurance et devant être garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale de la propriété.
Carroll & Carroll, avocats pour les exécutants.
9 août—9 12 19 26—sept 2 9 12

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Tillie Johnson

No 71,401—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Div. A.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur—Bureau 806 rue Perdido, rez-de-chaussée—JEUDI, le 13 septembre 1906 à 11 heures a. m., à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre lésu, daté et signé le 6 août 1906 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Claiborne, Philip et Willow, désigné par le numéro 4, sur un devis d'arpentage fait par P. A. d'Hémécourt, ancien député voyer de ville, le 1er octobre 1889, une copie duquel est annexé à un acte passé pardevant W. B. Barnett, notaire, le 20 juillet 1896, d'après lequel ledit lot No 4 mesure trente deux pieds de face à la rue Première, la même largeur sur la ligne du fond, par une profondeur de quatre vingt onze pieds huit pouces entre lignes parallèles.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un et deux ans, après la date avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis dans leurs paiements par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue et tout et les autres clauses usuelles et sécurité. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant George J. Ottereiner, notaire, au dessus et en plus du prix de l'adjudication et devant assumer les taxes de 1906 et de déposer dès pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication pour garantir la vente.
12 août—12 19 26—sept 2 9 12 13

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Barbara Kurz, femme de Theodore Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 77 558—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont on peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par Henry Tobman exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Chas F. Claiborne, avocat. 18 août—18 22 27

Succession de Christopher ou Chris Wild.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 79 652—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont on peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par M. E. Neuhauser, exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier.—R. J. Macready, avocat. 15 août—15 22 27

VENTES A L'ENCAN. — VENTES A L'ENCAN.

Geo. St. Paul.

Marchands d'Huîtres et Metteurs d'Huîtres en Cannettes,

ATTENTION.

LA MAGNIFIQUE NOUVELLE FABRIQUE DE LA

TREASURE BAY OYSTER CO.

Complètement équipée et prêt pour les affaires de cette saison.

Deux nouvelles chaloupes à gasoline, "Speedwell" et "Swiftsure"

Bans d'huîtres de six milles Barils.

MERCREDI, le 12 Septembre 1906, à Midi.

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières No 225 rue Baronne, en vertu d'un ordre à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire du Receveur de la Treasure Bay Oyster Co. No ——— du dossier de cette Cour, lequel ordre est daté le 26 juillet 1906, le vendrai MERCREDI le 12 septembre 1906 à midi à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 225 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre, étant la section fractionnelle 35 contenant une étendue estimée de 80 acres, situé dans le comté 11, range est 18 est du fleuve Mississip., et la section fractionnelle 2 contenant une étendue estimée de 20 acres, la moitié est de la section fractionnelle 3 contenant 225 acres.

La section fractionnelle 10 contenant une étendue estimée à 35 acres le tout dans le comté 12, range est 18, est du fleuve Mississipi, ensemble avec la fabrique de la compagnie ci-dessus intitulée, le procédera de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges ci-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant dans le sixième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Eleonore et Camp, et la ligne Bloomingdale, lequel lot est désigné comme numéro quatorze sur un devis attaché à un acte passé pardevant J. R. Legier, notaire, le 17 décembre 1895 et lequel lot, d'après le dit devis, mesurant vingt cinq pieds, neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Chest et sur une profondeur de cent cinquante pieds sur la ligne du lot numéro treize et trente sept pieds, neuf pouces et trois lignes de largeur dans le fond, acquise par ladite défunte de Julius Manger, par acte pardevant J. R. Legier notaire, daté le 29 avril 1896, le titre est enregistré dans le Bureau des transferts, livre 101, folio 424.

Deuxièmement — Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans le sixième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Peters, les rues Laurel, Constance et Octavie, désigné sur un devis fait par John F. Braun, une copie certifiée duquel est annexé à un acte passé pardevant John Bendernagle, ancien notaire le 18 juin 1850, par le numéro douze et mesurant trente pieds de face à l'avenue Peters sur cent trente pieds de profondeur entre lignes parallèles, lequel lot, ainsi qu'il est plus amplement décrit dans le dit acte, a été enregistré dans le Bureau des transferts, livre 161 folio 465.

Troisièmement—Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant dans le sixième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Octavie, Constance et l'avenue Peters, laquelle portion de terre est désignée par la lettre C sur un devis fait par Hunter Stewart, ingénieur civil, annexé à un acte pardevant Theodore G. Spitzfaden, notaire, le 17 décembre 1903, mesurant trente cinq pieds quatre lignes de face à la rue Magnolia trente quatre pieds dix pouces et une ligne de largeur dans le fond par une profondeur sur la ligne du côté du lot Peters de cent vingt neuf pieds et six lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté de plus près de la rue Octavie, de cent vingt-huit pieds cinq pouces et cinq lignes, acquise par ladite défunte de Robert M. Walmsley et autres par acte passé pardevant Theodore G. Spitzfaden notaire le 17 décembre 1903 lesdites propriétés dans le Bureau des transfers, livre 196 folio 86.

Quatrièmement—Certificat No 63 pour cinq actions du stock de la Prytania Market Co Limited.

Termes et conditions Comptant, l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1906 et de déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication et actes de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Charles G. Reuss tech notaire pourvu que l'acquéreur devra avoir l'option s'il le déclare au moment de l'adjudication de payer 1/3 ou plus comptant la balance du prix s'il y en a en deux parcelles égales, représentées par billets de recevoir faits par l'acquéreur à son propre ordre et parfait endossés, payables en un et deux ans respectivement, de la date de l'adjudication et portant intérêt payable annuellement au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement. L'acquéreur pour se libérer de payer cinq pour cent pour frais d'avocats en sus de prices sur lesdits billets ou de n'importe quelle partie de ceux-ci et de tenir la propriété assujettie et de transférer la police d'assurance au porteur des dits billets ou bil et jusqu'à paiement ci-dessus de cela. L'acte de vente devant contenir le pact de non aliénando et toutes les causes usuelles de sécurité et le paiement desdits billets et intérêt ainsi que les frais des avocats, le montant de la prime de l'assurance et devant être garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale de la propriété.
Carroll & Carroll, avocats pour les exécutants.
9 août—9 12 19 26—sept 2 9 12

Solomon L. Weil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de August E. Bonnet.
No 79,945— Cour Civile de District Div. D.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

1614 Rue Labarpe.

PAR SOLOMON L. WEIL, Encanteur Bureau No 409 rue Baronne, MERCREDI, le 12 septembre 1906, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225 et 229 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre daté le 10 août 1906, signé par l'Hon. John St Paul, juge de ladite Cour Division C, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec toutes les améliorations dans le troisième district, dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Columbus, Derbigny et l'avenue Claiborne désigné comme lot B, mesurant 21 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Laharpe sur 72 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant faire dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication et payer pour tous les certificats, les taxes de 1906 et l'acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire.

Jos Lautenschaeger, avocat.
12 août—12 19 26—sept 2 9 12

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Josephine M. Schulz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 73 183—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont on peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par J. A. Spear et Jules Aldigé exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier 15 août—15 19 24

THE
MONONGAHELA RIVER
CONSOLIDATED
COAL & COKE CO.
PAUL SCHNEIDAU, Agent.
CHARBON
GROS ET DETAIL.
Les Commandes des Familles Sollicitées.
La Fournitures de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques
Chantiers—En Ville, sur la Levée au pied de la rue Race Phone 983, A Algier, au Dry Dock Phone 34.
Bureau en Ville.
Rue Carondelet 315,
PHONE 576.

VENTES A L'ENCAN. — VENTES A L'ENCAN.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts, etc., dans la propriété

Portant le No municipal 1819 rue Cadiz, entre les rues Baronne et Dryades.

A. S. Swanson vs les mineurs Foster

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 80 016.

En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville le JEUDI 27 septembre 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Tous les droits, titre et intérêt des mineurs Anna Belle Foster, Lewis Foster, Florence Foster, Isaac Foster et Clarence Foster, dans un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, portant le numéro municipal 1819 rue Cadiz, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 473, borné par les rues Baronne, Dryades, Cadiz et Jena, désigné comme lot No douze de l'ancien lot No 73, dont ce dernier a été cédé à un acte passé pardevant A. Pitet, Jr, en son notaire en cette ville le 8 mars 1870, ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Cadiz sur une profondeur de cent cinquante pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
R. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Geo. Montgomery, avocat pour le demandeur.
24 août—24 31—sept 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Troisième District, en partie améliorée.

Dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse Miro, Galvez et Onzaga.

Bâtisses portant les Nos 2127 et 2127 rue Lapeyrouse

Antonino Patorno Jr. vs Philip Papp.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 79 931—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville le JEUDI 6 septembre 1906 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte

1° Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Miro, Lapeyrouse, Galvez et Onzaga, mesurant trente cinq pieds de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur de cent vingt cinq pieds et quatre pouces, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, et laquelle dite portion de terre est composée du tout de ce certain lot lequel est désigné par le No Quatre sur un plan déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire dans cette ville, comme plan No 58, lequel mesurant vingt neuf pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur de cent vingt cinq pieds et quatre pouces, entre lignes parallèles et de cinq pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue Lapeyrouse sur cent vingt cinq pieds et quatre pouces le tout plus ou moins, et contigu au lot No Quatre du lot contigu, lequel est désigné par le No trois sur ledit plan.

2° Un certain lot ou portion de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant vingt quatre pieds six pouces et six lignes de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt cinq pieds quatre pouces et est composé du tout le lot No trois sur le plan ci-dessus mentionné, excepté cinq pieds deux pouces et cinq lignes enlevé du côté le plus près de la rue Galvez.

3° Un certain lot de terre, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No Cinq de l'ilet No 1046, mesurant vingt neuf pieds de face à la rue Lapeyrouse sur cent vingt cinq pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
R. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. J. Rosel, avocat pour le demandeur.
3 août—3 4 10 11 17 24 31—sept 6

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Louis Richard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 79 718 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Adolfo Degné, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL Greffier.—Ernest T. Florance, avocat.
21 août—21 25 30

Succession de M. A. D. Escheverria, femme de Raimond Bravo.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 79 664 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Adolfo Degné administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL Greffier—E. T. Florance avocat.
21 août—21 25 30

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARMANT COTTAGE SIMPLE

No 1718 rue Bourbon.

MERCREDI, 5 Septembre à midi,

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 225 rue Baronne.

Succession de Veuve François Daurin.

EN VERTU d'un jugement rendu par la Cour de District, section de la Division D de la Cour Civile et de la pa